



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Concours : Troisième concours du Capes et troisième Cafep - Capes

Section : langues-vivantes

Option : Anglais

Session 2016

Rapport de jury présenté par :
Madame Chantal MANES-BONISSEAU,
Présidente du jury

Sommaire

Composition du jury.....	3
Rappel du cadre des épreuves	5
Épreuve écrite	7
Résultats	7
Se préparer à bien traduire	7
Version.....	9
Thème.....	9
Explication des choix de traduction.....	10
Épreuve orale d'entretien à partir d'un dossier.	13
Remarques générales	13
Traitement du dossier.....	14
Remarques portant sur la 1 ^{ère} partie.....	14
Remarques portant sur la 2 ^{nde} partie	15
Résultats.....	16
Remerciements.....	17
Annexe : exemples de sujets (épreuve orale).....	18
Sujet 1.....	18
Sujet 2.....	25

Le mot de la présidente

La session 2016 est la troisième à mettre en œuvre le format dit « rénové » des épreuves du CAPES/CAFEP. Le rapport de jury 2016 s'inscrit dans la continuité des rapports des sessions 2014 et 2015, toujours disponibles en ligne sur le site du Ministère. Il propose aux candidats de la session 2016 et aux futurs candidats des éléments de compréhension des réussites observées, des analyses des prestations pertinentes des candidats et des conseils pour se préparer aux spécificités de ce concours de recrutement.

Les deux épreuves du CAPES/CAFEP 3^{ème} concours étant communes avec celles du CAPES/CAFEP externe, les candidats se référeront avec profit aux rapports rédigés par le jury du CAPES/CAFEP externe en ce qui concerne l'épreuve écrite de traduction/explication des choix de traduction et l'épreuve orale d'entretien à partir d'un dossier.

Le jury a eu le plaisir de constater, cette année encore, que le niveau des candidats lui a permis de pourvoir la totalité des postes offerts, tant au CAPES à proprement parler qu'au CAFEP. Les meilleurs candidats ont su valoriser et réinvestir la richesse de leur parcours professionnel précédent comme les y invitent les textes.

Ils ont par ailleurs fait preuve de bon sens, d'esprit critique et de capacités d'analyse et de synthèse ; ces qualités complètent de solides connaissances linguistiques et didactiques et permettent d'aborder le concours et le métier de professeur avec toute l'efficacité attendue.

À tous les candidats nous rappelons que le monde anglophone, sa culture, ses caractéristiques si singulières fondent les choix du professeur d'anglais et doivent nourrir la curiosité des candidats pour leur permettre d'appréhender avec justesse et finesse les documents (textes, document sonore ou vidéo et dossiers) soumis à leur analyse.



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

- Vu l'arrêté du 24 juillet 2015 autorisant au titre de l'année 2016 l'ouverture du troisième concours de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat du second degré (CAPES),
- Vu l'arrêté du 24 juillet 2015 autorisant au titre de l'année 2016 l'ouverture du troisième concours d'accès à une liste d'aptitude aux fonctions de maître dans les établissements d'enseignement privés sous contrat du second degré (troisième CAFEP-CAPES),
- Vu l'arrêté du 15 octobre 2015 nommant les présidents des jurys des troisièmes concours du CAPES et des troisièmes CAFEP-CAPES ouverts au titre de la session 2016,
- Vu les propositions du président de jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du troisième concours du CAPES et du CAFEP-CAPES, section ANGLAIS, est constitué comme suit pour la session 2016 :

Présidente

Mme Chantal MANES-BONNISSEAU
Inspecteur général de l'éducation nationale

Académie de PARIS

Vice-Présidente

Mme Cécile CRESPIEN
Inspecteur d'académie /Inspecteur pédagogique régional

Académie de RENNES

Secrétaire Général

M. Laurent DALMASSO
Professeur certifié

Académie de LILLE

Membres du jury

M. Christian BOUDIER
Professeur certifié

Académie de NICE

M. Julien BRUGERON
Professeur agrégé

Académie de PARIS

M. Emmanuel CHARRIER
Professeur certifié

Académie de PARIS

M. Philippe CHOLET
Personne à compétences particulières

Académie de GRENOBLE

Mme Laurence COUSTY
Professeur certifié

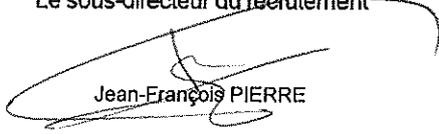
Académie de BORDEAUX

Mme Christelle D'AGATA Professeur certifié	Académie de TOULOUSE
Mme Ellane DEBIEN Professeur agrégé	Académie de NANTES
M. Ahmed EL KALADI Maître de conférences des universités	Académie de LILLE
M. Laurent GOUPILLE Professeur certifié	Académie de NANTES
M. Gurvan HERVE EC.R professeur certifié	Académie de RENNES
Mme Christine LENFANT Professeur certifié	Académie de RENNES
M. David LERAT Professeur certifié	Académie de LILLE
Mme Myriam PANNETIER Professeur certifié	Académie de NANTES
Mme Nadia SIARI Professeur certifié	Académie de NANTES
M. Georges THAI Professeur certifié	Académie de REIMS
M. Michael TOLFTS Professeur certifié	Académie de NANTES
Mme Claire TROISBE-BAUMANN Professeur agrégé	Académie de CRETEIL
Mme Monia ZOUARI SOCKALINGUM EC.R professeur agrégé	Académie de NANTES

Article 2 : La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 25 mars 2016

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement
supérieur et de la recherche et par délégation,
Le sous-directeur du recrutement


Jean-François PIERRE

Rappel du cadre des épreuves

L'ensemble des épreuves du concours vise à évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement.

A. — Épreuve d'admissibilité.

Traduction (thème et/ou version, au choix du jury).

L'épreuve consiste en une traduction accompagnée d'une réflexion en français prenant appui sur les textes proposés à l'exercice de traduction et permettant de mobiliser dans une perspective d'enseignement les connaissances linguistiques et culturelles susceptibles d'explicitier le passage d'une langue à l'autre. L'épreuve lui permet de mettre ses savoirs en perspective et de manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.

B. — Épreuve d'admission : épreuve d'entretien à partir d'un dossier.

L'épreuve orale d'admission comporte un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.

L'épreuve porte :

— d'une part, sur un document de compréhension fourni par le jury, document audio ou vidéo authentique en langue étrangère en lien avec l'une des notions des programmes de lycée et de collège ;

— d'autre part, sur un dossier fourni par le jury portant sur la même notion des programmes et composé de productions d'élèves (écrites et orales) et de documents relatifs aux situations d'enseignement et au contexte institutionnel.

La première partie de l'entretien se déroule en langue étrangère. Elle permet de vérifier la compréhension du document authentique à partir de sa présentation et de l'analyse de son intérêt.

La seconde partie de l'entretien se déroule en français. Elle permet de vérifier, à partir de l'analyse des productions d'élèves (dans leurs dimensions linguistique, culturelle et pragmatique) ainsi que des documents complémentaires, la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Le document audio ou vidéo et l'enregistrement d'une production orale d'élève n'excéderont pas chacun trois minutes.

La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

Durée de la préparation : deux heures ; durée de l'épreuve : une heure (trente minutes maximum pour chaque partie).

Troisième concours : l'épreuve d'admission doit, en outre, permettre au candidat de démontrer qu'il a réfléchi à l'apport que son expérience professionnelle constitue pour l'exercice de son futur métier et dans ses relations avec l'institution scolaire, en intégrant et en valorisant les acquis de son expérience et de ses connaissances professionnelles dans ses réponses aux questions du jury.

Extraits de l'arrêté du 19 avril 2013, modifié par l'arrêté du 13 mai 2015, fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat du second degré (MENH1310120A)¹.

1 Voir textes officiels sur Legifrance : <http://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2013/4/19/MENH1310120A/jo/texte>;
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030673398>

Épreuve écrite

L'épreuve se divise en deux sous-épreuves, l'une consistant à traduire un texte (en anglais et/ou en français) et la seconde à expliquer certains choix de traduction. Le sujet, comme ceux des années précédentes, est disponible en ligne sur le site du Ministère.

Résultats

CAPES : admissibilité fixée à 7,42 sur 20, ce qui a permis de rendre 148 candidats admissibles pour 79 postes. (238 candidats avaient composé, soit 3 présents pour 1 poste)

CAFEP : admissibilité fixée à 10,79 sur 20, ce qui a permis de rendre 12 candidats admissibles pour 6 postes. (71 candidats avaient composé, soit 11,83 présents pour 1 poste)

La différence importante de barre d'admissibilité entre les deux concours tient à l'écart entre le nombre de postes et le nombre de présents.

La moyenne des candidats ayant composé s'élève à 7,85 (CAPES) et 7,89 (CAFEP). L'ensemble de ces résultats situe la session 2016 dans la continuité de la session précédente, pour ce qui concerne le niveau des candidats. On peut cependant regretter, pour ce qui concerne le CAPES, que l'augmentation importante du nombre de postes (34 postes supplémentaires, soit 75% de plus qu'en 2015) n'ait pas entraîné une augmentation de même proportion du nombre de candidats (+40 candidats présents, soit 21% seulement d'augmentation).

Se préparer à bien traduire

Conformément à l'arrêté daté du 13 mai 2015 et paru au Journal Officiel du 5 juin 2015 qui stipule la possibilité d'utiliser à la fois un thème et une version dans un même sujet de traduction, la session 2016 comptait deux traductions : la traduction en français d'un extrait de Lord Jim de Joseph Conrad (1900) et la traduction en anglais d'un extrait de Check-point de Jean-Christophe Rufin (2015).

Nous rappelons aux candidats que le rapport du CAPES/CAFEP externe propose les traductions corrigées en détail dans le rapport du jury et nous invitons donc les candidats à les consulter avec grand soin pour saisir les exigences et les attentes qu'implique l'exercice de traduction.

À travers les remarques ci-dessous, il n'est pas dans notre intention d'établir un catalogue des erreurs rencontrées dans les copies, mais de revenir sur quelques fondamentaux afin d'aider au mieux les futurs candidats et/ou d'aider les malheureux postulants dans la compréhension de leur note.

Nous nous efforçons ici de fournir aux candidats un certain nombre de conseils visant à une meilleure préparation en amont du concours, au vu des traductions proposées par les candidats de cette session.

L'épreuve de traduction doit permettre au candidat de témoigner de sa maîtrise des deux langues (anglais et français) et des procédés permettant de passer avec justesse de l'une à l'autre. Il s'agit de montrer une bonne compréhension du texte source, par la capacité à en restituer le sens et les subtilités dans le texte d'arrivée, en s'efforçant autant que possible d'en respecter le rythme et la tonalité.

Dans l'optique de s'appropriier le texte source, il est recommandé de prendre le temps de le lire en entier plusieurs fois afin de visualiser avec le plus de précision possible la scène qui est décrite : une attention toute particulière doit être accordée au paratexte, au discours narratif, au point de vue, au style et à la ponctuation. Des lectures minutieuses évitent non-sens, contresens, anachronismes, erreurs géographiques ou encore registre inapproprié. Le jury constate que de fréquentes réécritures ou réinterprétations témoignent d'une compréhension insuffisante ou d'une lecture trop superficielle du texte source : le candidat doit donc s'appliquer à rester au plus près du texte source dans le texte traduit qu'il soumet au jury.

Il convient également de rappeler que la traduction requiert des compétences spécifiques qui ne s'inventent pas mais s'acquièrent bien en amont grâce à un entraînement régulier et à une connaissance fine des stratégies de traduction - que ce soit en thème ou en version.

Par conséquent, la lecture dans les deux langues est indispensable, sans oublier de varier les époques et les styles abordés. Les candidats de la session 2016 se sont vus proposer un texte contemporain, daté de 2015, et un texte plus ancien, daté de 1900 ; chacun devait être abordé en tenant compte de cette spécificité.

Le jour de l'épreuve, il faut veiller à transcrire la totalité du texte source et à en rendre le sens global dans le texte d'arrivée. La cohérence du tout importe en effet tout autant que la cohérence d'une phrase ou d'une unité syntaxique.

Le jury constate que les constructions inadaptées de certaines phrases rendent le texte d'arrivée incohérent et parfois incompréhensible : la cohérence syntaxique mérite donc un effort de vigilance de la part des candidats.

Il rappelle que les omissions sont lourdement sanctionnées et qu'il est toujours préférable de tenter de traduire plutôt que d'éviter la difficulté en omettant un mot, voire tout un segment.

Il insiste également sur le fait qu'il est du ressort des candidats de faire des choix, même si l'exercice s'avère parfois difficile. Par conséquent, les mots entre guillemets, entre parenthèses, les commentaires du candidat sur ses doutes de traduction ou la présence de plusieurs propositions de traduction pour un même segment sont également fortement pénalisés.

Enfin, il est également à noter que de trop nombreuses copies étaient indéchiffrables en raison d'une écriture phonétique ou illisible, irrecevable à un tel concours.

Le jury insiste sur l'importance fondamentale d'une relecture affûtée, le candidat s'assurant pour chaque phrase que les tournures choisies ont un sens dans la langue cible. La relecture permet également d'éviter des oublis de traduction, qui sont souvent nombreux et peuvent

peser lourd dans la note finale. Il faut donc se réserver le temps nécessaire pour cette relecture, d'où l'importance d'un entraînement régulier pour savoir gérer au mieux le temps imparti pour l'épreuve.

Le jury se félicite d'avoir eu le plaisir de lire des copies qui étaient certes perfectibles mais témoignaient d'une réelle volonté de la part des candidats de rester fidèles au texte source.

Version

En ce qui concerne la version, que certains ont peut-être considérée difficile, les membres du jury ont eu la satisfaction de lire de bonnes copies rédigées dans un français correct (traduction et écriture) et qui respectaient le texte source extrait de *Lord Jim* (1900) de Joseph Conrad. Le bon sens a permis à nombre de candidats de traiter habilement l'apparente difficulté lexicale de l'extrait soumis à leur étude.

Le jury ne saurait trop insister sur l'importance d'une très bonne maîtrise de la langue française dans cet exercice. En effet, un futur enseignant se doit de maîtriser le lexique, les bases grammaticales et les conjugaisons françaises, notamment le passé simple et le subjonctif. Le jury invite vivement les futurs postulants à travailler ces différents points. Ainsi, barbarismes, contresens, fautes de temps, fautes d'accord, et orthographe impropre des mots courants - tels que * *'le bateau avait mouillé hors du port / * ils chérissaient / * quelques gouttes de vin ouvra le choeur / * les tickets en caoutchouc / * intelligamment / * ils étaient passé à travers leurs bagages à l'étage / * se murmurant des choses l'une à l'autre / * les servants trébuchaient sur le parquet sans faire de bruit / * les visages fermer - n'ont pas leur place dans un tel concours. Par ailleurs, l'incongruité de certaines traductions devrait apparaître à la relecture (ex: traduction de "two old maids" par * "deux servantes maghrébines").*

Enfin, une mauvaise utilisation de la ponctuation entraîne une rupture dans la structure syntaxique. De nombreux candidats fusionnent ou coupent des segments sans raison ; le résultat peut parfois devenir incohérent, lourd ou redondant.

Il est à noter cependant que la grande majorité des candidats a fait un réel effort pour rester fidèle au texte d'origine et prendre en compte la totalité du texte. Ils ont su s'imprégner du contexte et de l'époque (éléments fondamentaux de compréhension de ce texte de 1900) pour rendre au plus près le texte de Conrad.

Thème

Avant toute traduction, il s'avère judicieux d'étudier le paratexte et de lire attentivement le texte source. Lors de la session 2016, le titre de l'ouvrage *Check-point* véhiculait l'idée de passage, ce qui était confirmé par le contexte de la scène : l'altitude, le climat et le caractère rude de la mission décrite. Cette analyse permettait d'anticiper le registre lexical, ainsi que les

temps à employer. Quant au style, il pouvait être qualifié de relativement courant sans être relâché, avec un souci pour les détails liés à la matière, au climat et aux sensations.

Le texte proposé ne présentait pas de réelles difficultés lexicales ; cependant, le jury a été surpris de constater que certains candidats ne maîtrisaient pas le vocabulaire des couleurs, des vêtements, des jours, mois, dates ainsi que les prépositions élémentaires.

Lors de la préparation au concours, nous préconisons de s'attacher avant tout aux verbes prépositionnels et à particules, aux repères temporels (*then, back then, at the time, etc.*) en s'efforçant de tenir compte de la richesse et de la précision des formulations disponibles en anglais. Nous suggérons également de travailler les noms et adjectifs par grands blocs sémantiques touchant au vocabulaire descriptif du monde physique : lumière, bruits, déplacements, etc., en étoffant progressivement des listes de termes toujours mis en contexte d'illustrations ou de cartes mentales pour aider à leur mémorisation.

Une grande attention devra également être accordée aux temps, aux aspects, à l'utilisation des déterminants et à l'agencement des phrases.

Nous rappelons qu'une bonne traduction ne consiste pas en une réécriture du texte de départ. Si l'auteur du texte source a choisi des phrases longues, cela donne un certain rythme et un certain effet au récit : en les découpant ou en les ré-agençant, on modifie profondément le choix initial de l'auteur.

En conclusion, le jury encourage les futurs candidats à prendre en considération les remarques ci-dessus afin d'appréhender au mieux cette épreuve exigeante. Les qualités de langue, de réflexion et d'adaptation développées dans l'exercice de traduction leur seront éminemment utiles dans leur futur métier d'enseignant.

Rédigé par Christine LENFANT, Myriam PANNETIER et Georges THAÏ pour l'ensemble des membres du jury

Explication des choix de traduction

Ce rapport, fondé sur l'analyse des copies des candidats de la session 2016, vise à permettre aux candidats de mieux appréhender les attentes du jury. Nous les renvoyons par ailleurs au rapport du jury du CAPES/CAFEP externe pour un corrigé détaillé.

La sous-épreuve de réflexion linguistique a été source de problèmes pour de nombreux candidats, qui n'ont pas su saisir les enjeux de l'exercice. Au-delà d'un certain manque de connaissances théoriques, on note une absence de maîtrise de la méthodologie nécessaire au traitement de ces questions.

Cette sous-épreuve ne consiste ni à paraphraser ses choix de traduction, ni à commenter le choix de chacun des mots utilisés. Elle vise avant tout à montrer que le candidat dispose des connaissances et des compétences qui lui seront utiles lors de sa future carrière de professeur.

Chaque étape méthodologique décrite ci-dessous, intrinsèquement corrélée à la pratique professionnelle du professeur, contribue pour le jury à discerner le niveau de maîtrise qu'a le candidat des phénomènes linguistiques propres à la langue anglaise. On ne saurait accepter qu'un professeur ne puisse expliquer aux élèves les phénomènes linguistiques constitutifs de la langue anglaise, a minima dans une langue simple et dans une démarche de bon sens.

D'un point de vue méthodologique, le candidat doit dans un premier temps identifier la problématique commune aux différents exemples donnés.

Lorsque les segments suivants sont donnés *scowling as was their wont at home / as documentary evidence / as innocent and empty as her mind*, il n'est pas acceptable de voir que certains candidats traitent de tous les aspects des énoncés excepté AS, qui était bien sûr au cœur de la question. Cela montre qu'ils ne sont très probablement pas intéressés en amont à la méthodologie et aux attentes de cet exercice, disponibles et explicités dans les rapports antérieurs.

Une fois le point commun trouvé, il convient tout d'abord de décrire les segments en question en mettant en avant les caractéristiques pertinentes, puis de proposer une analyse de ce qui différencie ou rapproche les différents exemples : quelles sont les valeurs de AS ? Sont-elles différentes selon les exemples ? Quel(s) point(s) commun(s) peut/peuvent justifier l'utilisation d'un seul et même marqueur ?

D'un point de vue plus théorique, il est demandé aux candidats de maîtriser la grammaire descriptive. Il est inquiétant de voir que la nature et la fonction des marqueurs ne sont souvent pas connues : il s'agit là de la grammaire de base, indispensable à l'enseignement d'une langue. Il faut donc travailler la terminologie même si la connaissance théorique ne suffit pas. Elle doit être le point de départ d'une analyse en contexte, qui sera d'autant plus aboutie que les bases seront acquises. Cependant, il faudra également éviter l'utilisation excessive et inadaptée de termes techniques, d'autant plus si ces derniers ne sont pas bien maîtrisés ou ne sont pas expliqués.

Dans un registre similaire, il n'est pas judicieux de plaquer une analyse « toute faite » trouvée, par exemple, dans un livre : cela aurait évité à bon nombre de candidats de proposer une analyse erronée sur le génitif. En effet, de nombreux candidats ont pensé qu'ils se trouvaient en présence de deux types de génitif différents : un génitif déterminatif et un génitif spécifique (il leur semblait probablement plus « logique » d'avoir un exemple pour chacun de ces types). Or ici, il s'agissait en réalité de deux génitifs spécifiques : « *Jim's heart* » a en général été analysé correctement par ceux qui possédaient les connaissances nécessaires mais « *a girl's laugh* » a très souvent été perçu comme un génitif déterminatif et a donné lieu à « un rire de fille » comme proposition de traduction. Pourtant, ici le cotexte à droite « *as innocent and empty as her mind* » permettait de comprendre qu'il s'agissait d'une fille en particulier. Le jury attend avant tout des candidats qu'ils soient capables de réfléchir sur la langue qu'ils vont enseigner. Par ailleurs, l'analyse doit être linguistique et non psychologique ou excessivement (et faussement) stylistique : il faut donc bannir les explications telles que « cela fait mieux », « ça sonne bien » qui n'ont aucune pertinence linguistique. La grammaire n'est pas une question d'instinct.

L'exercice se finit par une proposition de traduction pour chaque segment. L'erreur à ne pas commettre est de proposer une traduction lors de l'épreuve de version et de chercher à tout prix à la justifier : c'est bien l'analyse qui doit permettre de proposer la traduction adéquate. Il faut également veiller à la cohérence entre l'analyse proposée et le choix de traduction opéré. Il n'est pas logique de dire que « *a girl's laugh* » est un génitif spécifique et de le traduire par « un rire de fille ».

D'un point de vue général, il est demandé aux candidats d'écrire dans une langue correcte et de ne pas postuler que plus l'analyse est longue, plus la note sera élevée. Nous attendons également que l'ensemble soit rédigé : si les schémas peuvent s'avérer pertinents, ils ne sauraient constituer l'intégralité de l'exercice. Enfin, il est inadéquat voire déplacé de rédiger des commentaires personnels adressés au jury (ex : « je suis désolé pour cette mauvaise analyse », « je n'ai pas eu le temps de terminer »).

Pour conclure, l'exercice de réflexion linguistique est un exercice de précision qui nécessite certes des connaissances mais également une capacité d'analyse et un certain sens critique. C'est également un exercice à ne pas négliger (certains candidats ont fait l'impasse sur la réflexion linguistique) : l'analyse et l'explication linguistiques constituent deux compétences attendues d'un professeur d'anglais et l'explication des choix de traduction a un poids certain dans la note finale : le temps dédié à cet exercice, en phase d'entraînement et le jour du concours, doit donc être conséquent. Si la linguistique est travaillée en amont, cette sous-épreuve est tout à fait accessible et certains candidats, armés de bon sens et d'un esprit critique aiguisé, ont d'ailleurs fait montre d'une analyse pertinente. Nous les en félicitons.

Parmi les nombreux ouvrages de qualité disponibles à ce sujet, il est conseillé aux candidats de consulter les suivants :

Grammaire explicative de l'anglais de Paul Larreya et Claude Rivière paru chez Pearson (4^e éd. 2014).

Analyse linguistique de l'anglais de Laure Gardelle et Christelle Lacassain-Lagoin paru aux Presses Universitaires de Rennes (2013) et

Approche linguistique des problèmes de traduction de Hélène Chuquet et Michel Paillard paru chez Ophrys (1989)

Syntaxe comparée du français et de l'anglais de Jacqueline Guillemain-Flescher paru chez Ophrys (1981).

Réussir le commentaire grammatical de textes de Wilfried Rotgé et Jean-Rémi Lapaire paru chez Ellipses (2004).

Rédigé par Claire TROISBÉ-BAUMANN et Ahmed EL KALADI pour l'ensemble des membres du jury

Épreuve orale d'Entretien à partir d'un Dossier (EED)

La réussite à l'épreuve orale d'entretien à partir d'un dossier requiert du candidat qu'il se soit informé de la nature et du format de l'épreuve avant de se présenter. Ce rapport du jury a pour but de lui fournir un certain nombre de conseils qui lui permettront de mieux appréhender les attentes de l'exercice. À des fins de clarté, deux exemples de dossiers proposés cette année sont disponibles en annexe.

Remarques générales

Si l'on comprend l'état de tension généré par la situation du concours, le candidat doit néanmoins adopter une posture professionnelle à toutes les étapes de l'épreuve. Les qualités de communication et d'organisation inhérentes au métier de professeur doivent transparaître dans l'ensemble de l'épreuve orale.

- S'adresser à TOUS les membres du jury ; établir un contact visuel franc.
- Il faut viser à convaincre. Le ton, le langage corporel sont importants.
- Attention au registre de langue et à l'attitude. Le contexte du concours impose l'usage d'une langue soignée (ex : éviter « *I'm gonna* » ; « On voit que l'élève ne gère pas trop », etc.) et d'éviter toute familiarité et/ou désinvolture. Le candidat s'interdira par ailleurs toute attitude déplacée ou agressive s'il est en difficulté.
- Éviter les expressions parasites telles que « euh voilà », « donc voilà », « donc » en début de présentation.
- Articuler et ne pas baisser la voix lorsque l'on est moins sûr de ce que l'on dit.
- Conclure par « Merci » / « Thank you » plutôt que par « Voilà c'est tout » / « *Finished* ».
- Soigner ses notes. Numéroter les pages de notes. Éviter le recto-verso.
- S'obliger quelques minutes avant la fin de la préparation à surligner (ou extraire sur un autre support) les mots clés de la présentation pour ne pas lire maladroitement ses notes.
- Ne pas hésiter à prendre quelques secondes de réflexion avant de répondre aux questions du jury – on n'attend pas du candidat qu'il sache tout tout de suite. Certaines questions exigent un peu de réflexion.
- Ne pas formuler d'affirmations si l'on n'est pas capable de les justifier ou de les développer (le jury posera forcément des questions pour obtenir des éclaircissements).
- Éviter de poser aux membres du jury certaines questions malvenues comme « *Could you elaborate ?* » ; préférer, par exemple, « *Do you mind repeating your question, please?* », « *I'm sorry, I didn't get your point* »...
- Ne pas attendre du jury qu'il valide vos réponses (Ex : éviter de demander « Cela répond-t-il à votre question ? »).
- Ne pas se confondre en excuses. Ne pas exprimer ses doutes de façon exagérée (ex : « Je ne sais pas si c'est pertinent »).

- Éviter les réponses inutilement longues qui peuvent rendre le propos confus et empêcher le jury de réorienter un candidat qui se serait égaré. Attention au délayage, qui n'apporte rien. Faire preuve de concision.
- Néanmoins, à l'inverse, éviter les réponses trop courtes ; on attend un minimum de développement.

Traitement du dossier

- Les deux parties du dossier sont indépendantes, même si elles relèvent de la même notion et même s'il est possible pour le candidat de faire le choix d'intégrer le document audio/vidéo de la partie 1 à la présentation de la partie 2.
- Éviter le placage de connaissances (l'épreuve ne consiste pas en une question de cours). Le point de départ est, dans la partie 1, le document de compréhension et, dans la partie 2, le dossier. Il est indispensable de rester au plus près du document de compréhension orale et du dossier pendant toute la durée de l'épreuve.
- Ne pas oublier de rattacher les documents à une notion ou thématique des programmes de lycée ou de collège, tout particulièrement dans la première partie. Il s'agit naturellement, mais pas nécessairement, d'une notion ou thématique du niveau d'enseignement imposé dans la seconde partie. Le document de compréhension orale doit être analysé au travers du prisme proposé par cette notion, qui ne doit donc pas être ignorée ou reléguée en fin d'exposé (en guise de conclusion, par exemple).

Remarques portant sur la 1^{ère} partie

- L'exercice consiste non pas en une simple restitution du contenu du document de compréhension orale, mais bien en une présentation analytique étayée par des connaissances solides relatives au monde anglophone. Un enrichissement culturel personnel est indispensable pour traiter efficacement le dossier et ancrer l'analyse dans l'aire culturelle du professeur d'anglais ; de même, un traitement univoque voire manichéen du dossier est peu compatible avec les valeurs d'ouverture et de découverte de l'Autre développées dans l'enseignement des langues vivantes.
- Retranscrire l'intégralité du document audio est une perte de temps.
- Préférer une présentation synthétique du document à une présentation linéaire. Cela permet, en particulier, d'articuler avec davantage d'efficacité le propos autour de la notion.
- La présentation doit être structurée et répondre à une problématique en lien avec la notion. Tout plan doit être annoncé et, surtout, respecté.
- Ne pas proposer d'analyse pédagogique du document de compréhension orale ; la réserver éventuellement, si cela s'avère pertinent, à la seconde partie, dans laquelle le document pourra être intégré.
- Bien lire le titre du document, et en tenir compte dans l'exposé.

- La source, le point de vue doivent aussi être interrogés et traités, en lien constant avec la notion.
- L'image, le son, sont porteurs de sens.
- Il est vivement conseillé de recourir au précis de civilisation ainsi qu'au dictionnaire unilingue fournis en salle de préparation en cas de doute. À l'inverse, il ne s'agit pas de recopier des extraits du précis de façon brute (le jury reconnaîtra immédiatement toute citation).

Remarques portant sur la 2nde partie

- Prendre le temps de lire attentivement tout le dossier, y compris les intitulés des documents, évite, notamment, de faire des erreurs sur la nature de ces derniers.
- Ne pas perdre de temps à lire à voix haute des parties entières du dossier, que le jury connaît.
- Prendre connaissance avec précision de la situation d'enseignement dans laquelle un certain nombre de mots-clés apparaissent, fournissant des pistes d'exploitation (ex : « classe hétérogène » → il paraît logique d'en faire mention dans l'exposé et d'en envisager les implications pédagogiques).
- Tout comme dans la première partie, le jury appréciera que le candidat fasse l'effort d'organiser son discours de façon claire et cohérente.
- Ne pas consacrer tout son propos à l'analyse détaillée des productions d'élèves. Faire ressortir les éléments saillants (c'est-à-dire, ne pas faire de relevé exhaustif de toutes les erreurs/tous les acquis des élèves).
- Ne pas se focaliser exclusivement sur les erreurs des élèves ; l'analyse de leurs acquis est tout aussi essentielle pour proposer des pistes concrètes de nature à les faire progresser.
- Il est nécessaire de mettre en regard les productions d'élèves plutôt que de les analyser indépendamment l'une de l'autre.
- Il peut être intéressant de montrer, grâce aux documents de contexte, comment l'élève est parvenu à mobiliser ses connaissances et compétences dans le but de réaliser la tâche qui lui était confiée (si le dossier le permet).
- Il faut tenter de mettre en relation les productions d'élèves avec les documents de contexte le plus possible.
- Plutôt que d'évoquer de multiples pistes de remédiation qui pourront perdre le jury et/ou ne pas le convaincre (car évoquées de façon trop superficielle), privilégier la (ou les) piste(s) la (les) plus convaincante(s) et l'(les) approfondir.
- Le dossier forme un tout cohérent. Il n'est pas uniquement constitué des productions d'élèves ; tous les documents doivent être pris en compte. Ils sont interconnectés ; en négliger quelques-uns aboutirait à un exposé partiel insatisfaisant.
- Le candidat peut se permettre un regard critique sur les éléments constitutifs du dossier lorsque cela s'avère pertinent : les documents proposés ne sont pas forcément parfaits.

Il est néanmoins vivement conseillé de ne porter aucun jugement sur un document (ex : « ce document est idiot »), et encore moins sur l'élève ou le professeur.

- Il est autorisé (et conseillé !) de consulter le dossier face au jury, pendant la présentation et l'entretien.
- Ce n'est pas parce que le candidat n'a aucune expérience en tant qu'enseignant qu'il ne doit pas faire preuve de bon sens.
- On attendra du candidat qu'il possède de solides connaissances institutionnelles (ex : textes du Bulletin Officiel, CECRL, programmes et épreuves d'examen, notions des programmes, etc.).
- Le candidat pourra, si cela s'avère judicieux dans le traitement de la problématique soulevée par le dossier, mettre en évidence des compétences transférables utiles développées dans son expérience professionnelle antérieure.

Rédigé par Éliane DEBIEN et David LERAT pour l'ensemble des membres du jury

Bibliographie

A Cultural Guide, Françoise Grellet, Nathan

Le CAPES externe d'anglais : l'épreuve préprofessionnelle, Yvon Rolland, Belin

Les mots de la didactique des langues : le cas de l'anglais, Danielle Bailly, Ophrys

La démarche didactique : des concours à la pratique, Claire Bourguignon, PUF

Résultats

Au terme des épreuves orales, le jury a pourvu l'ensemble des postes offerts, soit 79 pour le CAPES et 6 pour le CAFEP.

Résultats détaillés pour le CAPES

La moyenne générale (écrit + oral) des candidats admis sur liste principale s'élève à 11,93 sur 20 avec une barre d'admission fixée à 9,36.

La 1^{ère} reçue obtient une moyenne de 17,23 ; le 5^{ème} reçu obtient 15,08 et le 10^{ème} reçu obtient 14,22.

Résultats détaillés pour le CAFEP

La moyenne générale (écrit + oral) des candidats admis s'élève à 13,87 sur 20 avec une barre d'admission fixée à 12,43 (CAFEP).

La 1^{ère} reçue obtient une moyenne générale (écrit + oral) de 15,20. Le 5^{ème} reçu obtient 13,10.

Ces bons résultats, dans la droite ligne des sessions précédentes, confirment la qualité des candidats admis au titre du troisième concours.

Remerciements

Les différentes épreuves du concours se sont déroulées dans les meilleures conditions grâce à l'accueil de grande qualité que nous ont réservé les équipes des lycées Rabelais à Paris, Pasteur de Lille et Pothier d'Orléans. Qu'elles en soient chaleureusement remerciées.

J'ajoute mes remerciements aux gestionnaires du concours au Ministère, au service de la Division des Examens et Concours du rectorat d'Orléans-Tours et bien entendu aux excellents membres du jury et du directoire, avec lesquels j'ai eu grand plaisir à travailler. Je remercie tout particulièrement Frédéric Chotard dont la précieuse aide a considérablement facilité le changement de présidence.

Chantal MANES-BONNISSEAU
Présidente du jury

ÉPREUVE D'ENTRETIEN A PARTIR D'UN DOSSIER

Notion retenue : **L'art de vivre ensemble ; sentiment d'appartenance : singularités et solidarités**

Première partie :

Vous présenterez et commenterez en anglais le document 1, en lien avec la notion retenue.

Document 1

George Orwell, a life in practice

Source : BBC4

<http://www.bing.com/videos/search?q=george+orwell+BBC4+a+life+in+practice&&view=detail&mid=D05A8936AC0A4DA3CB75D05A8936AC0A4DA3CB75&FORM=VRDGAR>

Montage de 1 :04 :37 à 1 :07 :53

Ce document est à écouter sur le lecteur multimédia qui vous a été remis.

Deuxième partie :

En lien avec la notion retenue, vous procéderez en français à l'analyse des documents 2A et 2B. Ces documents sont d'authentiques productions écrites d'élèves de seconde européenne.

Vous vous demanderez notamment :

- dans quelle mesure les compétences linguistiques, culturelles et pragmatiques y sont mobilisées au service de la production du sens, compte tenu du contexte (documents 3A à 3E) dans lequel il convient de les replacer ;
- quelle(s) action(s) pédagogique(s) il serait possible et souhaitable d'entreprendre afin de consolider les acquis des élèves.

Dans la conduite de votre réflexion, vous pouvez, si vous le souhaitez, faire référence au document 1.

Document 1

Georges Orwell, a life in practice

Source : BBC4

Document 2A : Production écrite de l'élève A

An ewe had had two lambs
They decided to go, one morning
Despite their mother's warning
She was worried; she called the rams

Where could the lambs go?
They were just kids
The rams wanted to know
If anyone would eat their ribs

They first went to the river
They found no lamb here
A scream that everybody could here
The rams felt a shiver

A lamb had been slain
Who was the lamb's bane?
The lamb's body was maimed
The black wolf was first blamed

The sheep and the rams
Went to the wolf's lair
To avenge the fallen lamb
At the exit, they put a snare

The wolf wasn't the murderer
It was such a surprise
When they discovered
The other lamb's lies.

He was his brother's assassin
Because of his sin
An unlucky wolf was dead
He was the rapegoat, so he bled.

Document 2B : Production écrite de l'élève B

One week ago, the forest was calm. Animals were calm, happy, gai, kind. One day, while animals sleeping, they heard a big noise. Animals are woken up have panic attack. Animals go out of them hole. A lot of animals are shocked because a rabbit was killed. The animals looked directly the the fox. The fox look at them all because he thinks that the others animals looks him. He was right! He saids immedatly that it's not him who has killed the rabbit. No one of the animals believes it because the fox is cunning and he lies all the time. Animals wants to know the true. The leader, the bird, looks the guilty. The bird look the animals one by one. He looks the marmot. He found a task on the coat. It's red. The bird said that: "Oh my god! Why do you have a red task? It is the blood?"

- Marmot answer No! No! It's an error!
- Why you are nervous?
- I'm not nervous!
- You are the guilty?
- No! No!
- Catch him!"

The marmot is the guilty. It's not because the animals are big that is the culprit. A little animal can be a culprit.

Document 3A : Situation d'enseignement

Les documents 2A et 2B sont les productions originales de deux élèves d'une classe de 2nde européenne. Ces travaux constituent la tâche finale d'une séquence dont le but était l'écriture d'une fable.

La séquence s'articule principalement autour d'un extrait du roman *Animal Farm* de George Orwell – extrait qui a permis, entre autres choses, d'identifier les spécificités de la fable.

En complément de ce travail, l'assistante de langue étrangère a présenté à la classe quelques-unes des fables que, plus jeune, elle avait étudiées à l'école primaire.

Les élèves ont pu démarrer leur rédaction en demi-groupe, sous la supervision de l'assistante de langue étrangère et de leur professeur. Le travail a été terminé à la maison, et remis au professeur une semaine plus tard.

Document 3B : Une des fables présentées par l'assistante de langue étrangère

The Crow and The Fox

Master Crow sat on a tree,
Holding a cheese in his beak.
Master Fox was attracted by the odour,
And tried to attract him thus.
"Mister Crow, good day to you.
You are a handsome and good looking bird!
In truth, if your song is as beautiful as your plumage,
You are the Phoenix of this forest."
Hearing these words the Crow felt great joy,
And to demonstrate his beautiful voice,
He opened his mouth wide and let drop his prey.
The Fox seized it and said: "My good Sir,
Know that every flatterer,
Lives at the expense of those who take him seriously:
This is a lesson that is worth a cheese no doubt."

The Crow, embarrassed and confused,
Swore, though somewhat later, that he would never be
tricked thus again.

Document 3C : Extrait de la trace écrite des élèves

Before I write my fable...

1. I should choose a moral.
2. I should decide on a problem.
3. I should choose my animals with relation to the problem. Each animal should have a distinct personality.
4. I should choose the setting.
5. I should think about the way the problem will be solved.

While I write my fable...

1. I should alternate narratives and dialogues.
2. I should use the past tense.
3. I could use rhymes!

<p><u>élaborées</u> d'événements imaginaires en indiquant la relation entre les idées dans un <u>texte articulé</u> et en <u>respectant les règles du genre</u> en question.</p> <p>C1 – Peut écrire des <u>textes descriptifs et de fiction clairs</u>, <u>détaillés</u>, <u>bien construits</u> dans un <u>style sûr, personnel</u> et naturel.</p>	7+	<p>plupart des <u>sujets</u> relatifs à la vie quotidienne.</p> <p>B2 – Possède une <u>bonne gamme de vocabulaire</u> pour les sujets relatifs à des <u>domaines plus généraux</u>. Peut varier sa formulation pour éviter des répétitions fréquentes, mais <u>des lacunes lexicales</u> peuvent encore provoquer l'usage de périphrases.</p> <p>C1 – Possède une <u>bonne maîtrise d'un vaste répertoire lexical</u> lui permettant de surmonter facilement les lacunes par des périphrases avec une recherche peu apparente d'expressions et de stratégies d'évitement.</p>	3 3+
		<p>Cohérence et cohésion</p> <p>A1 – Peut relier des groupes de mots avec des <u>connecteurs élémentaires</u> tels que “et”.</p> <p>A2 – Peut relier des groupes de mots avec des <u>connecteurs simples</u> tels que “et”, “mais” et “parce que”.</p> <p>B1 – <u>Peut relier une série d'éléments courts, simples</u> et distincts en un discours qui s'enchaîne.</p> <p>B2 – <u>Peut utiliser avec efficacité une grande variété de mots de liaison</u> pour marquer clairement les relatifs entre les idées.</p> <p>C1 – Peut produire un <u>texte clair, fluide et bien structuré</u>, démontrant un usage contrôlé de moyens linguistiques de structuration et d'articulation.</p>	0,5 0,5 1 2 2+

Document 3E : Extrait d'une note de l'Inspection Générale

L'assistant de langue vivante : son rôle pédagogique

La position administrative de l'assistant étranger de langues vivantes a été définie dans la circulaire ministérielle n°69-021 du 26 janvier 1989 (B.O.E.N. N° 6 du 9 février 1989).

“L'assistant étranger est (...) chargé auprès des professeurs de l'établissement d'accueil d'un rôle d'auxiliaire pédagogique. Il participe à l'entraînement linguistique des élèves en classe et en dehors de la classe. Il anime l'étude des thèmes de civilisation et, d'une façon générale, il vise à intéresser les élèves et les professeurs à la langue et à la culture de son pays. Au cours de ses activités, il s'exprime uniquement dans sa langue maternelle. Il fait partie intégrante de l'équipe enseignante”.

L'importance de son rôle se trouve renforcée par l'accent que l'enseignement des langues met désormais sur l'apprentissage d'une communication efficace (faciliter la compréhension de la langue parlée et écrite aussi bien que l'entraînement à l'expression orale et même écrite). (...)

Les activités de l'assistant sont diversifiées, il devient un collaborateur étroit du professeur et s'intègre donc mieux à la vie de l'établissement.

**3ème CONCOURS du CAPES/CAFEP EXTERNE D'ANGLAIS
SESSION 2016**

ÉPREUVE D'ENTRETIEN A PARTIR D'UN DOSSIER

Notion retenue : **Traditions et modernités ; la vie quotidienne et le cadre de vie.**

Première partie :

Vous présenterez et commenterez en anglais le document 1, en lien avec la notion retenue.

Document 1

Self-driving cars

Source : NPR, All Things Considered, 24/02/2016

<http://www.npr.org/programs/all-things-considered/2016/02/24/467915066>

(montage de 00 :00 :00 à 00 :03 :04)

Ce document est à écouter sur le lecteur multimédia qui vous a été remis.

Seconde partie :

En lien avec la notion retenue, vous procéderez en français à l'analyse des documents 2A et 2B. Ces documents sont d'authentiques productions d'oral en interaction d'élèves d'une classe de 5^{ème}.

Vous vous demanderez notamment :

- quelle est la place de ces productions dans la progression envisagée par l'enseignant, compte tenu du contexte (documents 3A à 3F) dans lequel il revient de les replacer ;
- quelle(s) action(s) pédagogique(s) il serait possible et souhaitable d'entreprendre afin de consolider et développer les acquis des élèves.

Dans la conduite de votre réflexion, vous pouvez, si vous le souhaitez, faire référence au document 1.

Document 1

Self-driving cars

Source : NPR, All Things Considered, 24/02/2016

Documents 2A et 2B : prises de parole en interaction : "*Give the route!*"

Document

2A : <https://drive.google.com/file/d/0B07kOzzJ9MHmR3MzTF9SNi0wMOE/view?usp=sharing>

2B : <https://drive.google.com/file/d/0B07kOzzJ9MHmdm50UI9JZUdIbTA/view?usp=sharing>

Document 3C : Critères d'auto-évaluation à destination des élèves.



Je sais employer les formules de politesse et les *gapfillers*

Je sais donner un itinéraire ou poser des questions en utilisant un vocabulaire varié

Je sais m'exprimer de façon claire et intelligible

Je suis prêt(e)

Document 3D : Critères d'évaluation à destination du professeur.

Fiche d'évaluation – Prise de parole en interaction -
conversation simple et guidée sur un sujet du quotidien

	A1	A1+	A2	A2+
1. Sait participer à ce type d'échange				
mais avec de longues pauses	x			
avec quelques pauses et hésitations		x		
avec quelques pauses, parfois gérées en anglais			x	
avec quelques pauses, toujours gérées en anglais				x
2. Sait participer à ce type d'échange				
en utilisant les salutations de base	x			
en sachant saluer, hésiter et demander poliment de répéter au besoin			x	
en sachant en plus confirmer ou demander confirmation des informations				x
3. Comprend son interlocuteur				
pour moins de la moitié des échanges	x			
le plus souvent			x	
toujours				x
4. Se fait comprendre				
pour l'essentiel car le vocabulaire est restreint	x			
assez précisément en dépit de quelques manques lexicaux		x		
précisément grâce à un vocabulaire suffisant			x	
précisément grâce à un vocabulaire varié				x

5. Se fait comprendre

pour l'essentiel en se débrouillant avec une seule structure	x		
assez précisément à l'aide de deux structures nécessaires		x	
précisément en utilisant plus de deux structures			x

6. Se fait comprendre avec des erreurs élémentaires

fréquentes	X		
occasionnelles			x
rares			x

7. Se fait comprendre avec une accentuation/un rythme

influencés par le français	x		
assez souvent respectés		X	
le plus souvent respectés			x

Document 3E : extrait du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)

	A1	A2
Prendre part à une conversation	Je peux communiquer, de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à m'aider à formuler ce que j'essaie de dire. Je peux poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont j'ai besoin, ainsi que répondre à de telles questions.	Je peux communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets et des activités familiers. Je peux avoir des échanges très brefs même si, en règle générale, je ne comprends pas assez pour poursuivre une conversation.

Document 3 F : extrait du Préambule commun des Programmes de Langues vivantes collège palier 1

Apprendre une langue vivante, c'est aller à la rencontre de modes d'appréhension du monde et des autres qui peuvent tout d'abord paraître déroutants. Il ne suffit pas de savoir prononcer quelques phrases pour être à l'aise dans une langue ; il est nécessaire d'en connaître non seulement les pratiques sociales, mais aussi l'arrière-plan culturel. A cet égard, si la vie courante peut servir à l'apprentissage dans une réalité quotidienne, elle ne saurait constituer l'unique point de référence. La réalité de l'aire culturelle concernée, tout autant que sa dimension imaginaire à travers littérature, arts, traditions et légendes, sont des domaines permettant d'ouvrir l'enfant et l'adolescent à des différences fécondes indispensables à la formation de citoyens responsables.